

Great Wipes

référence: **4185-75**
Version Num: **4.11**
Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2023

Date d'émission: **09/04/2025**
Date d'impression: **10/04/2025**
S.GHS.CAN.FR

SECTION 1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit	Great Wipes
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes	Pour usage professionnel seulement Utilisé selon les instructions du fabricant.
--------------------------------------	--

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	Nu-Calgon Wholesaler Inc.	
Adresse	2611 Schuetz Road St Louis, MO 63043 United States	
Téléphone	+1 (314) 469-7000 / +1 (800) 554-5499	
Fax	Pas Disponible	
Site Internet	www.nucalgon.com	

Numéros de téléphone d'urgence

Association / Organisation	Dykem/Dymon/Scrubs = Call InfoTrac For _LPS & Other Brands = Call Chemtrec	Dykem/Dymon/Scrubs = Call InfoTrac For _LPS & Other Brands = Call Chemtrec
Numéro(s) de téléphone d'urgence	1-352-323-3500 (Infotrac) +001 703-527-3887 (Chemtrec)	1-800-535-5053 (InfoTrac Inside US) 1-800-424-9300 (Chemtrec Inside US)
Autre(s) numéro(s) de téléphone d'urgence	1-800-424-9300 (inside U.S.)	1-352-323-3500 (Infotrac Outside US) +001 703-527-3887 (Chemtrec Outside US)

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification	Non dangereux
----------------	---------------

Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	N'est pas applicable
Mention d'avertissement	N'est pas applicable

Déclaration(s) sur les risques

N'est pas applicable

Danger physique et risque pour la santé non classé ailleurs

N'est pas applicable

Déclarations de Sécurité: Prévention

N'est pas applicable

Déclarations de Sécurité: Réponse

N'est pas applicable

Déclarations de Sécurité: Stockage

N'est pas applicable

Déclarations de Sécurité: Élimination

N'est pas applicable

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

N° CAS	%[poids]	Nom
68131-39-5	1-3	alcohols C12-15 ethoxylated*
122-99-6	0.1-1	ethylene glycol phenyl ether

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exacte (concentration) de la composition sont couverts par le secret de fabrication.

SECTION 4 Premiers secours

Description des premiers secours

Contact avec les yeux	Si ce produit entre en contact avec les yeux : ▶ Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
Contact avec la peau	▶ Si ce produit entre en contact avec la peau : ▶ Consultez un médecin s'il y a une irritation.
Inhalation	▶ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré. ▶ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.
Ingestion	▶ Donnez un verre d'eau immédiatement. ▶ Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre anti-poisons ou un médecin.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- ▶ Eau pulvérisée - Quantités d'arrosage uniquement.
- ▶ Mousse.
- ▶ BCF (lorsque le règlement le permet).
- ▶ Poudre chimique sèche.
- ▶ Dioxyde de carbone.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Non connu.
------------------------	------------

Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

Lutte Incendie	▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Porter un vêtement de protection complet avec un appareil respiratoire. ▶ Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau. ▶ Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes. ▶ Eviter de répandre l'eau sur les flaques de liquide. ▶ NE PAS approcher des containers suspectés être chauds. ▶ Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé. ▶ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu.
Risque D'Incendie/Explosion	▶ Combustible. ▶ Faible risque d'incendie si exposé à la chaleur ou à une flamme. ▶ Durant la combustion, peut émettre des fumées toxiques/irritantes. ▶ Peut émettre des fumées acides.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	▶ Retirer toutes les sources d'allumage. ▶ Nettoyer immédiatement toutes les éclaboussures. ▶ Eviter de respirer les vapeurs et éviter un contact des yeux et de la peau. ▶ Contrôler un contact personnel en utilisant un équipement de protection. ▶ Contenir et absorber les éclaboussures avec du sable, de la terre, un matériau inerte ou de la vermiculite. ▶ Essuyer. ▶ Placer dans un container adapté et étiqueté pour un traitement.
Eclaboussures Majeures	Risque modéré. ▶ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent. ▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection. ▶ Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau. ▶ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage. ▶ Augmenter la ventilation. ▶ Stopper les fuites s'il est sûr de le faire. ▶ Contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. ▶ Collecter les résidus réutilisables dans des bidons étiquetés pour un recyclage. ▶ Absorber le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.

Great Wipes

- ▶ Collecter les résidus solides et les enfermer dans des bidons étiquetés pour le traitement.
- ▶ Laver la zone et prévenir les fuites dans les drains.
- ▶ Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	▶ Lors de la manipulation, NE buvez PAS, ne mangez pas et ne fumez pas. ▶ Evitez le contact avec des matériels incompatibles. ▶ Maintenez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. ▶ Evitez les dégâts matériels sur les récipients. ▶ Respectez les règles d'usage et les conseils du fabricant pour le stockage et la manipulation.
Autres Données	▶ Conserver dans les containers d'origine. ▶ Conserver les containers scellés.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	Boîte fût en metal Emballage tel que recommandé par le fabricant. Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
Incompatibilite de Stockage	Inconnu.



- X — Ne doivent pas être stockés ensemble
0 — Peuvent être stockés ensemble en suivant des mesures spécifiques
+ — Peuvent être stockés ensemble

Note : En fonction d'autres facteurs de risque, l'évaluation de la compatibilité basée sur le tableau ci-dessus peut ne pas être pertinente pour les situations de stockage, en particulier lorsque de grands volumes de marchandises dangereuses sont stockés et manipulés. Il convient de se référer aux fiches de données de sécurité de chaque substance ou article et d'évaluer les risques en conséquence.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Limites d'exposition professionnelle en Ontario	ethylene glycol phenyl ether	2-Phenoxyethanol	25 ppm / 141 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
alcohols C12-15 ethoxylated*	Pas Disponible	Pas Disponible
ethylene glycol phenyl ether	Pas Disponible	Pas Disponible

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vitesses 'd'échappement' différentes, qui à leurs tours, déterminent les 'vitesses de capture' de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant. <table><tr><td>Type de contaminant :</td><td>Vitesse de l'air:</td></tr><tr><td>Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d un réservoir (dans de l air immobile)</td><td>0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)</td></tr><tr><td>aérosols, fumées d opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)</td><td>0.5-1 m/s (100-200 f/min.)</td></tr><tr><td>Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide).</td><td>1-2,5 m/s (200-500 f/min)</td></tr><tr><td>Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à haute vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).</td><td>2,5-10 m/s (500-2000 f/min)</td></tr></table> Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de: <table><tr><td>Minimum de l'intervalle</td><td>Maximum de l'intervalle</td></tr><tr><td>1: Courants d'air minimaux ou favorables à capturer dans une pièce</td><td>1: Courants d'air perturbants dans une pièce</td></tr><tr><td>2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement</td><td>2: Contaminants à forte toxicité</td></tr><tr><td>3: Intermittent, faible production</td><td>3: Forte production, utilisation importante</td></tr><tr><td>4: Large hotte ou masse d air importante en mouvement</td><td>4: Petite hotte – contrôle local uniquement.</td></tr></table>	Type de contaminant :	Vitesse de l'air:	Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d un réservoir (dans de l air immobile)	0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)	aérosols, fumées d opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)	Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide).	1-2,5 m/s (200-500 f/min)	Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à haute vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).	2,5-10 m/s (500-2000 f/min)	Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle	1: Courants d'air minimaux ou favorables à capturer dans une pièce	1: Courants d'air perturbants dans une pièce	2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2: Contaminants à forte toxicité	3: Intermittent, faible production	3: Forte production, utilisation importante	4: Large hotte ou masse d air importante en mouvement	4: Petite hotte – contrôle local uniquement.
Type de contaminant :	Vitesse de l'air:																				
Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d un réservoir (dans de l air immobile)	0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)																				
aérosols, fumées d opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)																				
Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide).	1-2,5 m/s (200-500 f/min)																				
Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à haute vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).	2,5-10 m/s (500-2000 f/min)																				
Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle																				
1: Courants d'air minimaux ou favorables à capturer dans une pièce	1: Courants d'air perturbants dans une pièce																				
2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2: Contaminants à forte toxicité																				
3: Intermittent, faible production	3: Forte production, utilisation importante																				
4: Large hotte ou masse d air importante en mouvement	4: Petite hotte – contrôle local uniquement.																				

Great Wipes

	Une théorie simple montre que la vélocité de l'air diminue rapidement avec l'augmentation de la distance à partir de l'ouverture d'un simple tuyau d'extraction. En général, la vitesse diminue avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en fonction de la distance par rapport à la source de contamination. La vélocité de l'air au niveau du ventilateur d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction des solvants générés dans un réservoir situé à 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentiel que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus lorsque les systèmes d'extraction sont installés ou utilisés.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Pas Disponible
Protection des yeux/du visage.	Aucun équipement spécial pour une exposition mineure, c'est-à-dire lors de la manipulation de petites quantités. AUTREMENT: Pour les expositions potentiellement modérées ou fortes: Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous
Protection des mains / pieds	Aucun
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	Aucun équipement spécial est nécessaire lors de la manipulation de petites quantités. SINON: ▶ Protections. ▶ Crème écran. ▶ Unité de nettoyage pour les yeux.

Protection respiratoire

Aucun

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	incolore		
État Physique	liquide	Densité relative (l'eau = 1)	0.99-1.03
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	4-8	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	>100	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	N'est pas applicable	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
Hydrosolubilité	miscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	Composés organiques volatils %	0
Chaleur de Combustion (kJ/g)	Pas Disponible	Distance d'Allumage (cm)	Pas Disponible
Hauteur de la Flamme (cm)	Pas Disponible	Durée de la Flamme (s)	Pas Disponible
Temps d'Ignition Équivalent en Espace Clos (s/m3)	Pas Disponible	Densité de Déflagration d'Ignition en Espace Clos (g/m3)	Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	Le produit est considéré comme stable et une polymérisation dangereuse ne se produira pas
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

a) toxicité aiguë	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
-------------------	---

b) Irritation / corrosion	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
c) Lésions oculaires graves / irritation	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
e) Mutagénéité	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
f) Cancérogénicité	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
g) reproducteur	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
h) STOT - exposition unique	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
i) STOT - exposition répétée	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
j) risque d'aspiration	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Inhalé	Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux).
Ingestion	Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains.
Contact avec la peau	Le produit n'est pas connu pour produire des effets défavorables sur la santé ni des irritations de la peau par suite d'un contact (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux).
Yeux	Bien que le liquide ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisé par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent).
Chronique	Aucun

Great Wipes	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
alcohols C12-15 ethoxylated*	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermiquel (lapin) LD50: >2000 mg/kg ^[2]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
	Dermiquel (lapin) LD50: >2000 mg/kg * ^[2]	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
	Dermiquel (lapin) LD50: 2500 mg/kg mg/kg ** ^[2]	
	Oral(Rat) LD50; 1600 mg/kg ** ^[2]	
	Oral(Rat) LD50; 2000 mg/kg * ^[2]	
	Oral(Rat) LD50; 2500 mg/kg ^[2]	
	Oral(Rat) LD50; 3200 mg/kg * ^[2]	
ethylene glycol phenyl ether	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: 14422 mg/kg ^[2]	Œil (Rongeur - lapin): 250ug/24H - Grave
	Dermiquel (lapin) LD50: 5000 mg/kg ^[2]	Œil (Rongeur - lapin): 6mg - Modéré
	Oral(Rat) LD50; 1260 mg/kg ^[2]	peau (Rongeur - lapin): 500mg/24H - Bénin
		Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
		Peau: effet nocif observé (irritant) ^[1]
		Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1]

Légende:

1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de ... Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

toxicité aiguë	✗	Cancérogénicité	✗
Irritation / corrosion	✗	reproducteur	✗
Lésions oculaires graves / irritation	✗	STOT - exposition unique	✗
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✗	STOT - exposition répétée	✗
Mutagénéité	✗	risque d'aspiration	✗

Légende:

✗ – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification
✓ – Données nécessaires à la classification disponible

SECTION 12 Informations écologiques

Great Wipes	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
alcohols C12-15 ethoxylated*	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	48h	crustacés	0.143mg/l	2

Great Wipes

	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.031mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	>=0.423<=8.211mg/l	2
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.7mg/l	4
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.013mg/l	2
ethylene glycol phenyl ether	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	48h	crustacés	460mg/l	2
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>100mg/l	2
	NOEC(ECx)	24h	Poisson	5mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	154mg/l	2
Légende: <i>Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations ecotoxicologiques - Toxicité aquatique 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des Etats-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration</i>					

Persistence et dégradabilité

Composant	Persistence: Eau/Sol	Persistence: l'air
ethylene glycol phenyl ether	BAS	BAS

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
alcohols C12-15 ethoxylated*	BAS (LogKOW = 3.4)
ethylene glycol phenyl ether	BAS (LogKOW = 1.16)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
ethylene glycol phenyl ether	BAS (Log KOC = 12.12)

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit / emballage	▶ NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. ▶ Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination. ▶ Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en. ▶ En cas de doute, contacter l'autorité responsable. ▶ Recycler si possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclage. ▶ Consulter l'Autorité de regulation des déchets pour un traitement. ▶ Recycler les containers si possible ou en disposer dans un lieu autorisé.
------------------------------------	--

SECTION 14 Informations relatives au transport

Etiquettes nécessaires

Polluant marin	aucun
----------------	-------

Transport terrestre (TDG): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

14.7.1. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

N'est pas applicable

14.7.2. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

Nom du produit	Grouper
alcohols C12-15 ethoxylated*	Pas Disponible
ethylene glycol phenyl ether	Pas Disponible

14.7.3. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code IGC

Nom du produit	Type de navire
alcohols C12-15 ethoxylated*	Pas Disponible
ethylene glycol phenyl ether	Pas Disponible

SECTION 15 Informations réglementaires

Règlementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits dangereux.

alcohols C12-15 ethoxylated* Est disponible dans les textes réglementaires suivants

- Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS
- Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)
- Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH

ethylene glycol phenyl ether Est disponible dans les textes réglementaires suivants

- Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS
- Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)
- Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH

Informations Réglementaires Supplémentaires

N'est pas applicable

État de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (alcohols C12-15 ethoxylated*; ethylene glycol phenyl ether)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Oui
Corée - KECI	Oui
Nouvelle-Zélande - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Toutes les substances chimiques de ce produit ont été désignées comme 'Actives' dans l'inventaire TSCA
Taiwan - TCSI	Oui
Mexique - INSQ	Oui
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Oui
Légende:	Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.

SECTION 16 Autres informations

date de révision	09/04/2025
date initiale	24/08/2024

autres informations

La fiche de données de sécurité (SDS) est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour aider à l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés représentent des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements. Les risques peuvent être déterminés en fonction des scénarios d'exposition. L'échelle d'utilisation, la fréquence d'utilisation et les contrôles techniques actuels ou disponibles doivent être pris en compte.

Alimenté par AuthoriTe, de Chemwatch.